



EPREUVES D'ADMISSIBILITE FPC-PROFIL 08

Epreuve de vérification de l'aptitude du candidat au
projet d'architecture

Durée de l'épreuve : 8 heures (de 9:00 à 18:00, avec pause d'1 heure pour le déjeuner)

Coefficient : 8

Rendu : Dossier comportant des documents graphiques, volumétriques et écrits (voir détail ci-après).

Critères d'évaluation : 1/ Compréhension, analyse et interprétation du programme et des contraintes ; 2/ Mise en place d'une démarche de projet (pensée sur l'espace) au regard des contraintes (site, programme) ; 3/ Capacité à établir des hiérarchies, des relations, etc. entre les différents espaces du programme et entre l'habitation et son contexte ; 5/ Qualité des volumes et espaces conçus, tant intérieurs qu'extérieurs ; 4/ Capacité à représenter graphiquement et expliquer textuellement un projet (espaces créés et démarche).

Sujet :

Il vous est demandé de concevoir un projet d'habitation contemporaine. Une maison, un programme bien banal et pourtant un extraordinaire laboratoire d'expérimentations spatiales depuis la Modernité et encore aujourd'hui.

Site :

Le terrain se situe au sud de Marseille, aux Goudes. Il est orienté Est-Ouest, avec vue sur mer, sur une crête au sol rocheux. La parcelle est une plate-forme en hauteur par rapport à la rue Pite-Pite. Accès unique piéton par la rue Pite-Pite. Parcelle numérotée 815.

Programme :

Habitation pour une famille recomposée, constituée d'un couple avec 2 enfants, 4 et 6 ans et un adolescent de 17 ans, venant un week-end sur deux :

- Entrée
- Espace de vie (séjour avec salle à manger intégrée ou séparée)
- Cuisine
- Bureau
- 3 à 4 chambres
- 1 à 2 salles d'eau et/ou salles de bains
- 1 à 2 sanitaires
- Locaux supplémentaires éventuels : dressing, cellier
- Aménagements extérieurs : accès, terrasse(s)

> Ce programme, ne précisant pas les m² dévolus à chaque usage, est une trame de base. Il vous appartient d'en proposer une interprétation, par un positionnement personnel sur la conception générale de l'habitation et sur l'articulation entre les espaces (pièces). Il vous est également demandé de proposer des relations de qualité entre l'habitation et son environnement proche (jardin) et lointain (vues).

Réglementation :

Pas de règlement spécifique en limites ou en hauteur, à l'exception du « bon sens » et de la « courtoisie ».

Zoom spécifique :

En fonction de votre profil professionnel, vous pourrez appuyer sur un aspect de votre projet, c'est-à-dire, à titre d'exemples ci-dessous, être plus précis :

- Sur le système constructif ou la mise en œuvre d'un matériau, avec coupe au 50° ;
- Sur l'ambiance intérieure des espaces avec des perspectives supplémentaires ;
- Etc.

Rendu :

- 3 planches A1 maximum pour exprimer graphiquement le projet, avec :

- . 1 planche : analyse du programme, esquisses, croquis, recherches, schémas d'intentions, etc.
- . 1 à 2 planches : développement du projet avec plan masse 1/200° + plans tous niveaux 1/100° + 2 coupes (transversale + longitudinale) 1/100° + 1 élévation + 1/100° + axonométrie ou perspectives (au moins 2 : une de l'extérieur, une de l'intérieur) montées ou à la main. Les photos fournies peuvent servir à montrer l'insertion du projet dans le site.
- Possibilité de produire une maquette d'intention (sans échelle particulière ou 1/500° maximum)
- 1 copie d'examen standard, agrafée à la planche 1, pour expliquer les espaces créés et votre démarche projectuelle (1 page A4 recto-verso maximum).

Remarques :

- Par candidat, les A1 seront : soit tous verticaux, soit tous horizontaux.
- Ne pas utiliser de techniques nécessitant un trop long temps de séchage, toutes les planches doivent être sèches à 18:00.
- Les documents graphiques peuvent être annotés, mais non cotés.

Documents joints :

- 3 x A3 recto-verso : 2 photos aériennes + plan situation repérage photos + 16 photos du site.
- 4 x A3 recto : plan cadastral 1/200° + 6 photos.